



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19.HOT.067

Déposé le : 08.01.19

Scanné le : _____

Art. 120 à 126a LGC La motion est une proposition soumise au GC et impliquant pour le CE (ou exceptionnellement une commission parlementaire) d'élaborer et de présenter un projet de loi ou de décret. Elle touche à une compétence propre du GC. Le motionnaire motive sa demande et expose le sens de la législation souhaitée.

La motion peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le motionnaire demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de la motion à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate.

- Soit un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE.

- Soit l'auteur de la motion demande sa prise en considération immédiate et son renvoi à une commission parlementaire chargée de présenter un projet de loi ou de décret.

Suite au vote du GC, la motion est soit renvoyée au CE, soit à une commission parlementaire, soit classée.

Important : sur proposition d'un député, d'une commission ou du CE, le GC peut, jusqu'à sa prise en considération, transformer la motion en postulat, auquel cas la procédure du postulat s'applique.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre de la motion

Développement d'un radar « bruit ». Pour que le canton de Vaud s'associe aux travaux initiés par le canton de Genève.

Texte déposé

Partant du constat que :

- que le bruit (notamment routier) est un facteur de stress important qui péjore les conditions de vie, de repos et de santé de la population ;
- qu'il favorise dès lors le développement de pathologies graves, telles que les maladies cardiovasculaires et le diabète ;
- que les conséquences de cette pollution sonore se chiffrent à près de 2 milliards de francs par an en Suisse ;

la commission des transports du Grand Conseil genevois acceptait par 13 voix pour, 1 contre et 1 abstention, en novembre 2018, une motion intitulée « Un «radar bruit» à Genève pour lutter contre les incivilités et protéger la population des émissions sonores excessives » (M 2479)

Cette motion enjoint l'Etat genevois à « acquérir ou développer un appareil qui permette de mesurer le bruit et d'identifier les véhicules bruyants ».

Le principal défi consiste maintenant à mettre au point un appareil capable d'identifier de quel véhicule provient le bruit excessif. Selon le chef du groupe acoustique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, le Dr. Hervé Lissek, Head of the Acoustic Group à l'EPFL, la réalisation d'un radar bruit est à la fois technologiquement faisable et en principe pas plus cher qu'un radar vitesse. Deux à quatre ans seront nécessaires pour mener ce projet à bien. Auditionnée par la commission, la police genevoise a, en outre, jugé qu'un outil de ce type lui serait très utile.

Aujourd'hui, plus de 30% des Vaudoises et des Vaudois souffrent de l'excès de bruit routier. Du fait de la densité de trafic plus importante, les habitantes et habitants des villes sont majoritairement celles et ceux qui en pâtissent mais toute personne vivant, travaillant ou dormant à proximité d'un axe routier est soumis à des niveaux sonores péjorant sa santé.

La législation fédérale oblige les cantons et les communes à assainir leurs routes afin de réduire les nuisances sonores en dessous des limites légales, bien que le délai de 2018 pour les routes cantonales et communales soit d'ores et déjà échu.

Néanmoins le type de bruit visé par cette motion est autre :

Il s'agit de participer au développement d'un outil permettant de lutter contre le comportement de certains conducteurs de véhicules motorisés (à deux ou quatre roues) engendrant des nuisances inadmissibles pour les riverains de nombreux axes routiers ; notamment la nuit, où une conduite particulière peuvent engendrer le réveil de centaines de personnes, tout au long de son trajet.

Aujourd'hui, la police n'est techniquement pas outillée pour constater un «flagrant délit» en matière d'excès de bruit d'un véhicule.

la présente
Par ~~cette~~ motion et conformément à la Constitution vaudoise qui, à son article 52 al.3 précise que l'Etat et les communes luttent contre toute forme de pollution portant atteinte à l'être humain ou à son environnement, nous avons l'honneur de demander au Conseil d'Etat d'élaborer et de présenter un projet de décret visant à une participation active du Canton au développement de l'outil, en partenariat avec le Canton de Genève et l'EPFL.

Par ce partenariat, il s'agit d'encourager le développement d'un tel outil et d'en disposer, à terme, pour lutter contre les émissions excessives de bruit.

Lausanne, le 7 janvier 2019

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- | | |
|---|-------------------------------------|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | <input checked="" type="checkbox"/> |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures | <input type="checkbox"/> |
| (c) prise en considération immédiate | <input type="checkbox"/> |
| (d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire | <input type="checkbox"/> |

Nom et prénom de l'auteur :

Schwaar Valérie

Signature :

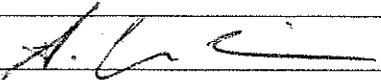
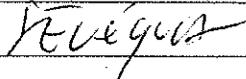
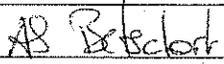
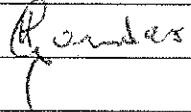
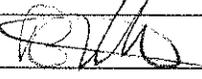
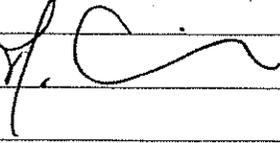
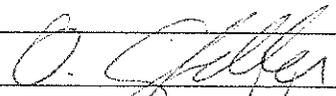
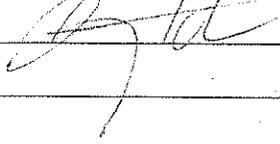
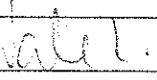
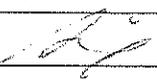
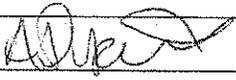


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

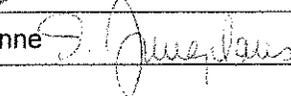
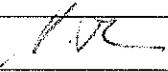
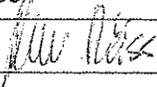
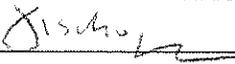
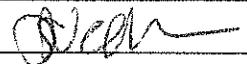
Signature(s) :

Développement rural "bruit"

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto 	Durussel José
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoze Séverine 
Balet Stéphane 	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves 
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie 	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues 
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure 	Cuendet Schmidt Muriel 	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien	Germain Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien	Gfeller Olivier 
Buclin Hadrien	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude 
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory	Glavyre Yann
Cachin Jean-François	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie 
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie 	Dupontet Aline 	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca 	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Junglaus Delarze Susanne 	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine 	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel 
Masson Stéphane	Räss Etienne 	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean 
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne 	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice 	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam 	Wahlen Marion
Montangero Stéphane 	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas 
Neumann Sarah 	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydlö Alexandre	Zwahlen Pierre